

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES À SAINT-ÉGRÈVE

- QUELLE CONCERTATION ?
- QUELLE AMBITION ÉDUCATIVE POUR NOS ENFANTS ?
- QUELLE PLACE POUR LES ASSOCIATIONS ?

Septembre 2008 : suppression des cours du samedi matin dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de France.

Mai 2012 : annonce du « retour » à la semaine des « 4 jours et demi » dans le public (le privé n'est pas concerné pour l'instant). Date d'application de la réforme : septembre 2013 ou 2014, les communes ont le choix. 17% des villes françaises et 47 communes en Isère (sur 533) optent pour la rentrée 2013, dont Saint-Égrève.

POURQUOI CE CHOIX DE LA PART DE SAINT-ÉGRÈVE ?

- « Si on considère qu'elle est bénéfique pour les enfants, le choix de Saint-Égrève est de ne pas attendre pour l'appliquer » expliquent M^{me} Kamowski et M. Frisari, adjoint délégué au scolaire sur le site Internet de la mairie.
- Pour pouvoir bénéficier de l'aide financière promise par l'État la première année.
- Saint-Égrève dispose déjà d'une bonne infrastructure et du personnel qualifié.
- D'ailleurs, Saint-Égrève est fière d'annoncer sur le site de la Ville que le service périscolaire bénéficie depuis longtemps de l'agrément « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » en raison du taux d'encadrement.

UNE RÉFORME AMBITIEUSE, APPLIQUÉE A MINIMA ?

Rappelons les objectifs de cette réforme :

- mieux respecter les rythmes biologiques des enfants
- améliorer les apprentissages
- lutter contre l'échec scolaire
- lutter contre les inégalités en ouvrant l'accès à tous les enfants à des activités sportives, culturelles et artistiques de qualité
- offrir la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle en facilitant l'accès des parents à l'emploi en atténuant les contraintes liées au temps scolaire.

VENEZ EN DISCUTER LORS DE 2 RÉUNIONS PUBLIQUES !

LE MARDI 14 JANVIER À 20H30 & LE JEUDI 23 JANVIER À 20H30

salle Safran, maison des familles et des solidarités
38 rue de la gare

salle polyvalente de Fiancey
place Allende

ALORS POURQUOI BEAUCOUP DE PARENTS SE SONT-ILS OPPOSÉS À CETTE RÉFORME ?

À Saint-Égrève, les parents n'ont pas été interrogés sur la date d'application de la réforme mais sur ses modalités d'application : ils devaient juste choisir entre plusieurs horaires pour la rentrée. Nombreux sont ceux qui demanderont d'attendre 2014, en vain...

Juin 2013 : M^{me} le Maire se déplace dans les écoles pour expliquer la nouvelle organisation, de nombreux parents sont inquiets et déboussolés...

Septembre 2013 : la réforme est appliquée. La plupart des enfants sont inscrits au « temps libre surveillé » (TLS) de 15h45 à 16h30, sorte de longue récréation dans la cour (ou sous le préau en cas de pluie mais pas de froid mordant). La réforme vise à alléger le quotidien des enfants mais pas le temps passé en collectivité...

Pour ceux qui restent après 16h30 au périscolaire, le fruit du goûter, gratuit l'an passé, a été supprimé. Ce fruit coûte cher et en période de transition et de hausse des effectifs, il est difficile d'anticiper l'achat auprès des producteurs locaux.

Face aux retours négatifs des parents (nouveaux questionnaires envoyés à la demande de la mairie mais rédigés, transmis et analysés par les parents délégués), la mairie procède à des ajustements à la marge : désormais on ne peut récupérer son enfant qu'à partir de 16 heures s'il reste au TLS.

UNE SEULE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS LA RÉFORME

Alors que Saint-Égrève compte de nombreuses associations (MJC, USSE, Sou des écoles), la mairie ne leur accorde aucun créneau supplémentaire à partir de 16h pour pouvoir proposer des activités aux enfants.

L'association familiale est la seule à proposer des activités après l'école et une cantine le mercredi midi. Une occasion ratée de donner un coup de pouce au tissu associatif !

SEPTEMBRE 2014 : CONSTRUISONS ENSEMBLE UNE RENTRÉE AVEC LE SOURIRE !

Nous proposons à tous : parents, enfants, enseignants, personnel et membres des associations de débattre avec nous :

- de la place de l'école et du périscolaire dans votre vie et celle de votre (vos) enfant(s)
- des activités proposées et de l'organisation
- des différences entre la maternelle et l'élémentaire

La liste « **ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ** » avec Laurent AMADIEU



VENEZ EN DISCUTER LORS DE 2 RÉUNIONS PUBLIQUES !

LE MARDI 14 JANVIER À 20H30 & LE JEUDI 23 JANVIER À 20H30

salle Safran, maison des familles et des solidarités
38 rue de la gare

salle polyvalente de Fiancey
place Allende